

**En pleine crise pandémique du fait du covid-19, Le régulateur des télécoms recommande aux opérateurs une réduction des coûts.C'est ce que révèle un communiqué signé le 30 mars dernier par le directeur général de l'ART, Philémon Zo'o Zame.**

Cette information est révélée au moment où les deux principaux opérateurs de la téléphonie mobile dans le pays (MTN et Orange) avaient déjà annoncé une réduction partielle ou alors la suppression pure et simple des frais sur les transactions financières effectuées via leurs services de paiements mobiles.

Mais, à ce jour, ni les coûts des communications téléphoniques, ni de l'internet n'ont été réduits. Les opérateurs proposent cependant une gamme variée d'opérations promotionnelles et autres forfaits, qui offrent aux clients une palette de choix visant à dépenser moins pour bénéficier de ces services.